

Compte-Rendu Formation Spécialisée du 09/10/2025



La CFTC DGFIP Locale a participé au CSAL FS du 09/10/2025.

L'ordre du jour était le suivant :

1-Approbation du PV de la dernière FS (15/05/2025).

2 – Points récurrents à l'ordre du jour :

- 2-1 Observations relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail dans le registre SST ;
- 2-2 Fiches d'accident au travail et de maladies professionnelles (dont le bilan des accidents survenus depuis la dernière plénière) ;
- 2-3 Signalements de dangers graves et imminents dans le registre spécial (y compris suicides et tentatives de suicides) ;
- 2-4 Tableau de suivi des exercices d'évacuation depuis la dernière plénière ;
- 2-5 fiches de signalement RPS depuis la dernière plénière
- 2-6 Rapport de visites de sites effectuées par la Commission de visite.

3-Points particuliers à l'ordre du jour :

- 3-1 Point médecine de prévention / continuité de service.
- 3-2 Extension du droit d'enquête de la FS pour tout suicide ou tentative de suicide commis en dehors du lieu de travail.
- 3-3 Point qualité de l'air au SIE de Paris (antenne de Vierzon).
- 3-4 point travaux et projets immobiliers.
- 3-5 rapport de visite de l'ISST au CFP de Sancerre.
- 3-6 Déclinaison locale de la Note d'orientations ministérielles SSCT.
- 3-7 Evolution sur le DUERP-PAP
- 3-8 Tableau de Bord de Veille Sociale.
- 3-9 Bilan Télétravail.
- 3-10 Utilisation des vélos électriques.
- 3-11 Budget 2025 : suivi et vote des dernières dépenses.
- 3-12 Programmation des prochaines visites de la FS.

4- Questions diverses, agenda.

Le premier point concerne les fiches inscrites au registre SST :

Sur le site de Lahitolle au dernier étage, la pompe à chaleur sera installée au début de la semaine prochaine (à partir du 13 octobre). La fin des travaux est prévue début décembre.

Il a fallu presque deux années pour que cet étage retrouve du chauffage et de la climatisation l'été. **La CFTC DGFIP locale avait soulevé cette problématique, à l'instar des autres OS depuis des mois. Lors du dernier CSAL-FS (voir compte-rendu) nous espérons que cette situation soit régularisée rapidement. Enfin, ce point devrait être résolu prochainement.**

- Le Centre des Finances Publiques (CFP) de Sancerre :

Le dépeçage de Sancerre est fini, toutefois certains trous restent à boucher dans la façade du bâtiment. La formation spécialisée a financé pour moitié ces travaux.

- Le SIE de Paris, antenne de Vierzon : Suite aux mesures d'oxygène, le propriétaire, la SEMVIE a effectué des travaux dans les locaux notamment en élargissant les aérations.

De nouvelles mesures d'oxygène ont été effectuées par la SOCOTEC récemment, la direction n'avait pas aujourd'hui le retour des mesures effectuées. Cette fiche sera à revoir à nouveau.

- La Trésorerie de Bourges Hôpitaux : « le groom » a été allégé le plus possible pour permettre un accès facile à chacun. Malgré la demande des agents, l'administration ne souhaite pas faire un hublot dans la porte du rez-de-chaussée permettant l'accès notamment aux toilettes et à l'escalier parce que c'est une porte coupe-feu. L'administration propose à la place de faire une signalétique appropriée.

le deuxième point porte sur les accidents du travail :

Le seul accident rapporté concerne un accident de trajet domicile / travail, un agent a eu un accident de voiture.

Le troisième point concerne les dangers graves et imminents : NÉANT

Le quatrième point concerne la prévention du risque incendie :

Il y a trois exercices d'évacuation sur les sites de Bourges (Lahitolle, Condé et Sainte Catherine) pour l'instant cette année, l'assistant de prévention a noté à nouveau malgré le rappel des consignes que le fait que chacun puisse être guide-file ou serre-file n'est pas acquis.

Une nouvelle fois, les consignes vont être rappelées et des exercices seront effectués avant la fin de l'année pour que les nouveaux arrivants sachent comment réagir face une alarme incendie.

Le cinquième point concerne les fiches signalement (SIGNALFIP principalement) :

Depuis la dernière plénière, six fiches ont été ouvertes.

Une fiche concerne un conflit entre collègues et les cinq autres fiches concernent les relations entre nos services et des usagers.

Les services concernés sont pour trois fiches le SIP de Bourges et une pour le PCR et une pour le PRS.

La FS est revenue sur la position de l'administration en cas de volonté d'un agent de porter plainte contre un usager ou un contribuable.

La CFTC demande impérativement que l'administration accompagne plus les agents dans leurs démarches (protection fonctionnelle).

Pour la CFTC DGFIP du Cher, une agression, peu importe sa forme, ne doit pas rester sans réponse de la part de l'administration.

Le sixième point concerne le dernier rapport de visite :

Une visite a été faite en juin à Sancerre mais le rapport n'a pas été encore présenté aux membres de la FS. (voir point 3-5.)

3-Points particuliers à l'ordre du jour :

3-1 Point médecine de prévention / continuité de service :

Actuellement nous avons deux médecins en continuité de service qui seront en retraite en fin d'année (Le Dr Cabrol (41) et le Dr Braconnier (45)).

La présidente de la FS, Mme Phelpin nous a indiqué qu'elle contacterait le médecin coordonnateur au niveau national, car il est urgent que la Région Centre ait des médecins du Travail (ou anciennement de prévention), en effet beaucoup d'agents du Cher n'ont pas vu de médecin du travail depuis de nombreuses années.

Par rapport au secteur privé, c'est une aberration, nous aurions eu des amendes depuis très longtemps pour absence de visite au moins quinquennal pour chaque agent.

Cette situation est dramatique d'autant plus que certains agents n'ont pas de médecin traitant.

D'ici peu, nous n'aurons plus aucune possibilité de visites pour l'ensemble des agents du Cher même ceux qui ont l'obligation de voir un médecin par exemple au retour d'un congé longue maladie suite à la retraite des deux médecins du Loir et Cher et du Loiret.

La directrice a évoqué la possibilité d'avoir des infirmiers mais ceux-ci doivent être coordonnés par un médecin du Travail.

L'absence de médecin du Travail est préjudiciable pour l'ensemble des agents de la DGFIP mais plus encore pour ceux d'entre nous qui sont les plus fragiles. La CFTC DGFIP région Centre Val de Loire a évoqué cette situation lors de la rencontre avec M. Guillaume ROBERT le 11/09 sur Orléans (directeur général adjoint de la DGFIP) et a déjà alerté Mme DUFOUR (responsable régionale de l'action sociale) et le secrétariat général sur ce point. Pour la CFTC DGFIP, il est impératif qu'une solution pérenne soit mise en place.

3-2 Extension du droit d'enquête de la FS pour tout suicide ou tentative de suicide commis en dehors du lieu de travail.

Le droit d'enquête est étendu par la directrice générale au suicide et tentative de suicide que celui-ci ait eu lieu sur le lieu de travail (c'était obligatoire) ou ailleurs, suite à l'augmentation des suicides observée au sein de notre administration. Le SST précise qu'en cas de tentative de suicide, il est préférable de demander à la personne concernée si elle souhaite que l'enquête ait lieu ou pas. Il nous a indiqué aussi qu'un guide méthodologique est en cours de mise à jour et devrait bientôt sortir.

Dans le cadre d'actions préventives, la FS a financé une formation de secourismes en santé mentale. Plus d'une vingtaine de personnes sont formées ou en cours de formation dans notre département.

Pour la CFTC DGFIP du Cher, il est important que ces situations délicates soient prises en compte rapidement avec des mesures concrètes et confirme l'importance d'une formation qui alerte dans nos quotidiens. Egalement, la CFTC DGFIP du Cher rappelle que cela nécessite avant tout l'aide de spécialistes médicaux référents auxquels les agents formés ne peuvent se substituer.

3-3 Point qualité de l'air au SIE de Paris (antenne de Vierzon) : Attente des résultats des mesures réalisées par la SOCOTEC.

3-4 point travaux et projets immobiliers :

Les travaux dans le bâtiment B (lieu d'implantation du SDIF) devraient se terminer fin novembre 2025. Les travaux dans le bâtiment C (futur lieu d'implantation du SPIB), retard pour l'instant, tous déménagements des brigades et tout déménagement de l'ensemble des services devant partir de Sainte Catherine notamment, car ce service de la pénitencière occupe des locaux devant nous revenir. Une présentation des plans devraient être faites aux chefs de service et aux agents, nous l'espérons rapidement.

3-5 rapport de visite de l'ISST au CFP de Sancerre :

L'ISST a fait une visite le 12 juin 2025 avec le gestionnaire de site et l'assistant de prévention, il a fait 55 recommandations. L'administration a 6 mois pour répondre à ces recommandations. Il a mis en exergue particulièrement trois recommandations, même si, globalement, il estime que le site est bien géré :

- les coffrets électriques de la cantine sont anciens, leur mise aux normes doit être effectuée
- La maintenance des extincteurs doit être faite rapidement, elle n'a pas été faite depuis deux ans.
- L'ISST a remarqué que certains agents fument près de la chaufferie (cuve à fioul). Il demande que ces personnes fument à l'extérieur du bâtiment, par exemple dans la cour nettoyée et qu'une signalétique soit installée (interdiction de fumer et de vapoter)

Enfin l'ISST a remarqué que de l'eau a stagné dans les locaux inoccupés notamment les toilettes (possiblement problème de légionelle), ces réseaux auraient été condamnés.

Enfin la présidente nous a indiqué que le CFP de Sancerre ne sera pas occupé par la communauté de communes du cru, celle-ci ayant décliné l'offre présentée.

Les points 3-6 à 3-10 : ont été vus trop succinctement pour être évoqué dans ce compte-rendu. Certains points seront revus en CSAL (*Déclinaison locale de la Note d'orientations ministérielles SSCT, Evolution sur le DUERP-PAP, Tableau de Bord de Veille Sociale, Bilan Télétravail, Utilisation des vélos électriques.*)

3-11 Budget 2025 : suivi et vote des dernières dépenses.

Un groupe de travail a eu lieu en septembre malgré cela une enveloppe conséquente du budget actions de politique de prévention n'était pas totalement consommée. L'absence de médecin de prévention a abouti à ce que ce budget soit sous-utilisé puisque depuis des mois, aucune préconisation médicale n'est faite.

Le Budget formation était déjà totalement employé.

LA FS a décidé d'augmenter le volant des dotations médicales et préconisations notamment des souris ergonomiques, des sacs à dos et des sacs à roulettes, des bureaux électriques, des lits de camps, et les trousse de secours pour les secouristes.

Le site de Condé devrait avoir un lit de sieste cocon.

Des casques TOIP pour répondre au téléphone devraient également être commandés.

L'assistant de prévention essaiera ainsi de répondre aux situations les plus urgentes.

3-12 Programmation des prochaines visites de la FS :

Le SDIF devrait être l'objet de la prochaine visite après son déménagement puis les autres services déménagés.

4- Questions diverses, agenda.

La présidente ayant suspendu la séance, il n'y a pas eu de questions diverses. Un nouvel agenda sera proposé en début d'année prochaine.